

# La Réforme à Vevey

## La Réforme en Pays de Vaud

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la domination (donc la protection) de la Maison de Savoie ne va plus de soi dans le Pays de Vaud, notamment à cause de la puissance des villes confédérées comme Berne et Fribourg qui ont participé à la victoire contre le duc de Bourgogne (allié des Savoie) en 1476. L'évêque de Lausanne ne fait pas non plus le poids et des prédicateurs ont commencé à faire connaître les idées réformées.

Berne est devenue protestante en 1528, Genève en 1535. Volant au secours de Genève assiégée par le duc de Savoie, les troupes bernoises du général Nägeli, annexent, au passage, en 1536 le territoire vaudois en moins de deux semaines et sans grande résistance (sauf à Yverdon). Les Vaudois entrent indirectement dans la Confédération des XIII Cantons en tant que sujets de la république patricienne qu'est la ville de Berne.

Les villes vaudoises se sont rendues en obtenant la garantie de leurs franchises et du droit à la religion catholique, mais en acceptant de tolérer les prédicateurs protestants. Le clergé catholique et les pensionnaires des couvents sont critiqués pour le relâchement de leurs mœurs et leurs faibles compétences théologiques, mais la population n'est de loin pas unanime à soutenir la Réforme.

Les Bernois convoquent une «dispute» à la cathédrale de Lausanne, du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 1536. Des placards affichés aux portes des églises énoncent dix thèses préparatoires (voir ci-dessous), probablement rédigées par Farel. L'évêque a quitté la ville, les chanoines présents n'interviennent pas pour protester contre cette assemblée illégitime. La foi catholique n'est quasiment pas défendue face aux redoutables théologiens Jean Calvin et Guillaume Farel accompagnés de l'Urbigène Pierre Viret. Berne peut promulguer un «mandement» qui interdit la messe, ordonne la destruction des statues et autels, et impose l'exil aux prêtres qui ne se convertiraient pas. Tous les biens du clergé catholiques sont confisqués et sécularisés ou affectés à la nouvelle Eglise liée à l'Etat. Avec quelques exceptions liées au fait que Fribourg, catholique, est alliée de Berne : dans les bailliages communs (depuis 1484) d'Orbe-Echallens et Grandson, le catholicisme est maintenu, au moins partiellement.

La population n'abandonne pas du jour au lendemain sa foi catholique et une résistance discrète subsiste, malgré le contrôle des pasteurs.

## Les dix thèses validées par la dispute de Lausanne

1. Justification par la seule foi en Jésus-Christ, dont le sacrifice unique n'a pas à être répété dans la messe.
2. Jésus-Christ est le seul chef et médiateur de l'Eglise, ce qui exclut tout autre intermédiaire : pas de culte des saints.
3. L'Eglise de Dieu est formée de tous ceux qui sont attachés à la Parole du Christ, et sont vivifiés par la puissance du Saint Esprit.
4. Cette Eglise est connue de Dieu seul ; mais elle est visible dans deux sacrements : baptême et cène.
5. Le seul ministère reconnu est celui de la prédication de la Parole et de l'administration des sacrements.
6. C'est à Dieu seul que l'on confesse ses péchés ; c'est lui seul qui donne l'absolution.
7. Le seul culte est rendu à Dieu et consiste en l'amour de Dieu et du prochain, sans vénération d'images.
8. Le pouvoir temporel est détenu par les autorités civiles, auxquelles il faut obéir si elles ne décident rien contre Dieu.
9. Le mariage, institué par Dieu, n'est pas contraire à la sainteté ; on ne peut imposer le célibat aux religieux.
10. Le fidèle est libre de ses choix pour les aliments et le calendrier (Carême par exemple), mais doit faire preuve de discernement et de charité.

## La Vevey catholique d'avant 1536

(voir la carte en annexe)

Avant la Réforme, Vevey est, comme beaucoup d'autres villes, fortement marquée par la présence de l'Eglise catholique et ses institutions.

- Dans l'enchevêtrement quasiment inextricable des droits seigneuriaux affectant Vevey, l'évêque de Lausanne a sa petite part de propriété temporelle au bourg de Bottonens. Le chapitre du diocèse est beaucoup mieux loti : la Maison du Chapitre (actuelle Bottolière / ancienne prison), le moulin de la Clergère et une vingtaine d'immeubles, sans parler des vignes et prés.

- L'église St-Martin, à laquelle sont rattachés la cure, le cimetière et divers autres bâtiments, bénéficie de diverses redevances. L'église contient 19 chapelles en 1453 dont le service exige un clergé de 32 chapelains en 1536 ! Près de 160 messes sont célébrées chaque semaine !

Lui sont rattachées les chapelles St-Théodule (église de La Tour-de-Peilz), St-Jean-Baptiste de l'hospice du Vieux-Mazel (dont subsiste la tour St-Jean), du Vénérable Crucifix ou du Sauveur (à l'extrémité ouest de l'actuelle rue du Lac), et de St-Antoine (sur le territoire de Corsier).

- L'hospice du Vieux Mazel, gros propriétaire d'immeubles et surtout de terres, principalement des vignes, est un véritable état dans l'état. Il assure les services sociaux de l'époque.

- Le couvent de Ste-Claire inauguré en 1424, avec une petite église (agrandie en 1626) comprenant deux chapelles.

- L'Abbaye de Haut-Crêt, possède deux immeubles au bourg d'Oron et à la Villeneuve.

- L'abbaye de St-Bernard du Mont-Joux gère un hospice et des propriétés à proximité du pont de la Veveyse (BCV actuelle), avec la chapelle de Ste-Marie-Madeleine dont une rue a gardé le nom.

- La chartreuse de la Valsainte (près de Charmey) est dotée de vignes et de bâtiments dans le quartier qui a conservé son nom.

- La chartreuse de la Part-Dieu (près de Gruyères) est propriétaire à l'est de la ville.

## La Réforme à Vevey

La conquête bernoise se passe sans trop de heurts à Vevey, qui se rend à la seconde sommation, le 19 février, avec garantie de ses franchises et de sa liberté de religion, mais contre une rançon de 400 écus d'or pour n'avoir pas obtempéré à la première sommation ! Alliée de Berne, Fribourg a des vues sur la ville (accès au lac et aux grandes routes commerciales). Si les Veveysans tiennent à leurs vieilles relations commerciales avec la Gruyère, ils se rendent à la raison de la puissance bernoise qui n'entend pas lâcher ce point stratégique. Et qui utilise efficacement le droit de prêcher la Réforme.

La population veveysanne apparaît au départ très attachée à la foi catholique et on ne connaît pas en détail la progression de sa conversion à la nouvelle religion. Un régent et le curé-doyen participent à la dispute de Lausanne avec le parti catholique. L'efficacité des prédicateurs réformés et la fuite des ecclésiastiques catholiques font la différence. Une douzaine d'ecclésiastiques se convertissent. Une partie des fidèles restés catholiques se rendent à Attalens pour Pâques et d'autres solennités. En 1643, on leur demande de le faire discrètement, en quittant la ville tôt le matin et en n'y revenant que dans la soirée.

Après l'établissement officiel de la Réforme, Berne confisque l'ensemble des biens ecclésiastiques catholiques, ce qui constitue un important patrimoine à Vevey. Les églises sont utilisées pour le culte réformé, les revenus sont consacrés aux salaires des pasteurs et régents, au fonctionnement des hospices. Les vignes de l'Hospice du Vieux-Mazel deviennent ainsi communales. Les vins de la *Cave de l'Hospital* (située sous l'hospice, actuel poste de police) ont gardé ce nom jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, mais ne suffisent plus, depuis longtemps, à financer les services sociaux de la ville...

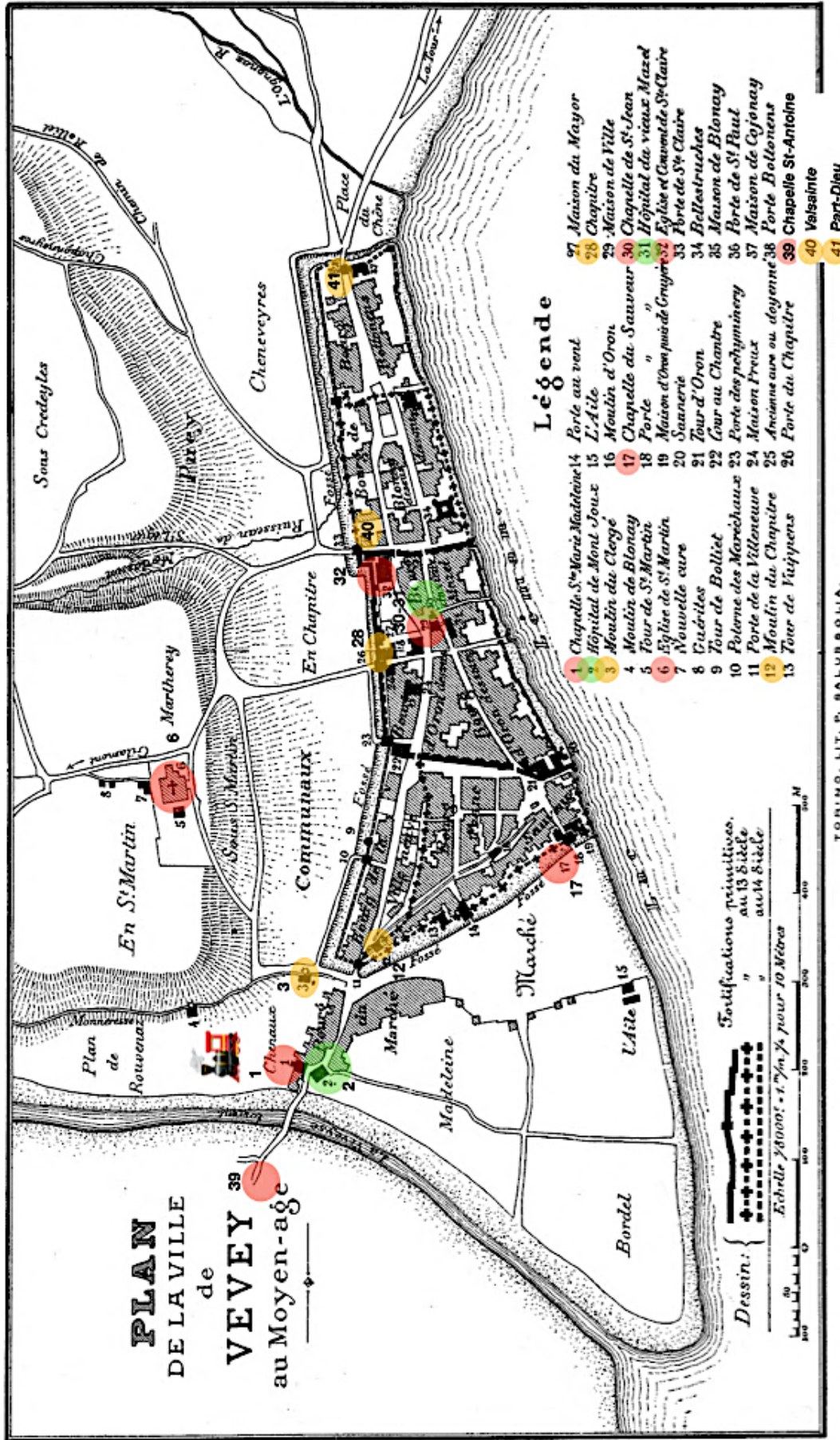
Par contre, les biens liés aux cantons alliés ne sont pas touchés. Ainsi subsistent les propriétés catholiques fribourgeoises. Les religieuses de Ste-Claire quittent la ville de nuit en juillet et se réfugient à Evian, alors que, juste à côté, la propriété de la Valsainte et, un peu plus loin, celle de la Part-Dieu resteront catholiques jusqu'à ce que le gouvernement de Fribourg, radical et anticlérical de 1848 à 1856, supprime ces congrégations et vende leurs biens.

## Références et pour en savoir plus

- BAUER, Olivier, *500 ans de Suisse romande protestante*. Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2020, (p. 18-22 et 38-40). Disponible en pdf : [alphil.com](http://alphil.com)
- CHUARD, Corinne, *Histoire vaudoise, un survol*. Lausanne et Gollion, Bibliothèque historique vaudoise et Infolio, 2019 (p. 62-74)
- CHUARD, Corinne, et MEUWLY, Olivier (dir), *Atlas d'histoire vaudoise*, Lausanne et Gollion, Infolio, 2025 (p. 95-99)
- (Collectif), *Histoire Vaudoise*. Lausanne et Gollion, Bibliothèque historique vaudoise et Infolio, 2015. (p. 252-265)
- GILLIARD, Charles, *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, Lausanne, La Concorde, 1935 ; rééd. Lausanne L'Aire, 1985. (éd 1985 : Vevey : p. 152-183, 265)
- GILLIÉRON, Bernard, *La Réforme dans le Pays de Vaud, 1536 – 1986*. Lausanne, Eglise Evangélique réformée du canton de Vaud, 1986
- HUBLER, Lucienne, *Histoire du Pays de Vaud*. Lausanne, L.E.P., 1991 (p. 92-100)
- LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Une histoire de la Réforme protestante en Suisse (1520-1565)*. Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2017, (p. 74-78)
- DE MONTET, Albert, *Vevey à travers les siècles*, recueil de notes, Vevey, Säuberlin & Pfeiffer, 1978 (pp. 32-37, 41-63, 107-113)
- RECORDON, Edouard, *Etudes historiques sur le passé de Vevey*, Vevey, Säuberlin & Pfeiffer, 1970. rééd. de l'éd. en 3 vol. de 1944-45-46. (pp. 59-80, 91-93, 94-96, 98-104)

# Vevey : établissements religieux avant la réforme

JFM - avril 2026



- Eglises - chapelles
- Hospices
- Autres établissements

Fond de carte tiré de Albert de Montet, Vevey à travers les siècles. Säuberlin & Pfeiffer, Vevey, 1978